

Centres PMS de la Province du Luxembourg (AOPL)

Politique de protection des données personnelles des personnes extérieures au centre

(DERNIÈRE MISE À JOUR : 25-10-2023)

1. Résumé à l'attention des mineurs

Dans un CPMS, nous vous écoutons et vous soutenons : ceci n'est possible que grâce aux informations que vous nous donnerez (sur votre vie, votre famille, votre école, vos loisirs, vos soucis, vos problèmes de santé, vos craintes, vos espoirs...).

Un CPMS est un service gratuit organisé par la loi. Les informations seront traitées dans un cadre strict, et uniquement comme la loi nous impose de le faire. Elles ne seront pas utilisées pour faire autre chose que de remplir nos missions d'aide, d'écoute et d'encadrement.

Dans tous les cas, la loi prévoit que vous avez le droit au respect de votre vie privée : concrètement, cela signifie que ces informations seront protégées. Elles resteront secrètes et ne pourront être communiquées qu'à certaines personnes (qui auront également l'obligation de ne pas les communiquer sans raison à d'autres personnes).

Vous avez le droit de savoir quelles informations nous utilisons et ce que nous faisons avec ces informations : le but de ce document est de vous l'expliquer. Vous avez également le droit de demander à rectifier ces informations si elles ne sont pas correctes.

Notre Centre PMS constitue pour chaque élève ayant bénéficié d'une intervention un dossier reprenant les éléments d'identification nécessaires au classement du dossier et à son repérage, l'ensemble des documents relatifs aux interventions concernant l'élève (protocoles, relations d'entretien, synthèse, etc.) ainsi que les éléments essentiels d'éventuelles actions coordonnées entre les membres de l'équipe et/ou entre le Centre et les personnes ou organismes extérieurs au Centre.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter et nous y répondrons avec plaisir.

2. Objectif de cette politique

Cette politique « vie privée » vous informe (en votre qualité de personne concernée) de notre engagement à ce que le traitement de vos données personnelles (en notre qualité de responsable du traitement), soit conforme à toutes les lois et règlements sur la protection des données et de la vie privée en vigueur, y compris le « RGPD » - Règlement (UE) 2016/679 (ci-après dénommé « Lois sur la protection des données »), en application de ses articles 13 et 14.

Outre la législation relative à la protection des données à caractère personnel, certaines données sont couvertes par le secret professionnel au sens des articles 458 et suivants du Code pénal.

3. Information sur le responsable du traitement

Identité du responsable du traitement : l'AOPL, Association Sans But Lucratif, ayant son siège sis à 3 Rue des Charmes 6840 NEUFCHATEAU, enregistrée auprès de la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0410.159.352, et ayant pour adresse de courrier électronique rgpd@aopl.be (ci-après dénommée "le Centre" ou "nous").

Coordonnées de contact du délégué à la protection des données du responsable du traitement :

Jérôme GUISSSE

BASIC PLUS – 28/1 Square de la Paix d'Angleur

4. Information sur le traitement de données personnelles des Consultants

Les **Personnes Concernées** par le traitement de données personnelles sont les « **Consultants** » tels que définis à l'article 2, 7° du Décret du 14 juillet 2006 relatif aux missions, programmes et rapport d'activités des Centres psycho-médicosociaux (c'est-à-dire les élèves et toutes personnes amenées à consulter le centre dans le cadre des missions du centre), ainsi que tous tiers concernés par le dossier ouvert et traité par le Centre.

La **finalité** première du traitement est l'accomplissement des missions des Centres psycho-médicosociaux telles qu'établies par l'article 6 du Décret du 14 juillet 2006 relatif aux missions, programmes et rapport d'activités des Centres psycho-médicosociaux :

- 1°. Promouvoir les conditions psychologiques, psychopédagogiques, médicales et sociales qui offrent à l'élève les meilleures chances de développer harmonieusement sa personnalité et de le préparer à assumer son rôle de citoyen autonome et responsable et à prendre une place active dans la vie sociale, culturelle et économique ;
- 2°. Contribuer au processus éducatif de l'élève, tout au long de son parcours scolaire, en favorisant la mise en œuvre des moyens qui permettront de l'amener à progresser toujours plus et ce, dans la perspective d'assurer à tous des chances égales d'accès à l'émancipation sociale, citoyenne et personnelle. A cette fin les centres mobiliseront, entre autres, les ressources disponibles de l'environnement familial, social et scolaire de l'élève ;
- 3°. Dans une optique d'orientation tout au long de la vie, soutenir l'élève dans la construction positive de son projet de vie personnelle, scolaire, professionnel et de son insertion socio-professionnelle.

En outre, dans le contexte de l'accomplissement de ces missions, et sous le cadre de leur déroulement par l'intermédiaire de subventions publiques allouées par les autorités compétentes, vos données pourraient être traitées aux fins de contrôles des finances publiques. À cette occasion, l'AOPPL est responsable conjoint de ce traitement des données avec l'école partenaire et la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les **catégories de données personnelles** concernées sont : données d'identification, caractéristiques personnelles, données physiques, habitudes de vie, composition du ménage, loisirs et intérêts, affiliations, données concernant la santé physique et mentale, données concernant des situations et comportements à risques, données relatives à la remédiation, études et formation, profession et emploi, données relatives au comportement sexuel, convictions philosophiques ou religieuses.

Les **bases légales** au traitement de données personnelles sont notamment :

- Article 6, §1 a) du Règlement (UE) 2016/679, la personne concernée a consenti au traitement de ses données pour une ou plusieurs finalités spécifiques précisées lors de la demande de consentement.
- Article 6, §1 c) du Règlement (UE) 2016/679 le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle le responsable du traitement est soumis ;
 - o Loi du 1er avril 1960 relative aux centres psycho-médicosociaux ;
 - o Arrêté royal du 13 août 1962 organique des centres psycho-médicosociaux ;
 - o Décret CFWB du 20 décembre 2001 relatif à la promotion de la santé à l'école ;

- Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 17 juillet 2002 fixant les modalités de concertation relative au suivi médical, entre les services de promotion de la santé à l'école et les centres psycho-médicosociaux ;
- Décret CFWB du 14 juillet 2006 relatif aux missions, programmes et rapport d'activités des centres psycho-médicosociaux ;
- Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 11 mai 2007 déterminant les exigences auxquelles le journal d'activités des centres psycho-médicosociaux doit répondre ainsi que son modèle ;
- Directive (UE) 2015/849 du 20 mai 2015 ;
- Article 6, §1 e) du Règlement (UE) 2016/679 le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable de traitement ;
- Article 9, §2 h) du Règlement (UE) 2016/679 le traitement est nécessaire aux fins de la médecine préventive ou de la médecine du travail, de l'appréciation de la capacité de travail du travailleur, de diagnostics médicaux, de la prise en charge sanitaire ou sociale, ou de la gestion des systèmes et des services de soins de santé ou de protection sociale sur la base du droit de l'Union, du droit d'un État membre ou en vertu d'un contrat conclu avec un professionnel de la santé et soumis aux conditions et garanties visées au paragraphe 3¹ ;

Les catégories de **destinataires** des données personnelles sont :

- La personne concernée elle-même ;
- L'équipe éducative des établissements scolaires (Article 17 du Décret du 14 juillet 2006 relatif aux missions, programmes et rapport d'activités des centres psycho-médicosociaux) ;
- Le service de Promotion de la Santé à l'École (médecine scolaire) (décret du 20 décembre 2001) ;
- Autorités judiciaires (tribunal de la famille, parquet, délégué aux droits de l'enfant etc.) ;
- Organismes sociaux (SAJ, SPJ, SOS Enfants, etc.) ;
- Lorsqu'un élève n'appartient plus au ressort d'activités d'un Centre, le Centre PMS qui a dorénavant cet élève dans son ressort de population peut, moyennant l'accord des parents, demander le transfert du dossier de cet élève ;
- La Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre du contrôle des financements publics, avec des données comprenant : nom, prénom, genre, date de naissance, année d'étude, classe, description succincte et date des activités réalisées.

Les catégories de **partenaires sous-traitants** des données personnelles peuvent être :

- L'ASBL Scolares dans le cadre de gestion administrative et le suivi des dossiers numériques des consultants ;
- La société Microsoft dans le cadre de la fourniture d'outils de communication électroniques.

En aucun cas les données collectées et traitées ne sont transmises à des tiers à des fins commerciales.

Les **sources** des données personnelles sont les Consultants, la personne concernée elle-même ou son entourage familial, le service de Promotion de Santé à l'École, l'équipe éducative de l'établissement scolaire et de professionnels de la santé.

¹ Article 9, §3 du Règlement (UE) 2016/679 : les données à caractère personnel visées au paragraphe 1 peuvent faire l'objet d'un traitement aux fins prévues au paragraphe 2, point h), si ces données sont traitées par un professionnel de la santé soumis à une obligation de secret professionnel conformément au droit de l'Union, au droit d'un État membre ou aux règles arrêtées par les organismes nationaux compétents, ou sous sa responsabilité, ou par une autre personne également soumise à une obligation de secret conformément au droit de l'Union ou au droit d'un État membre ou aux règles arrêtées par les organismes nationaux compétents.

Les **données sont conservées** jusqu'à ce que l'élève atteigne l'âge de 25 ans révolus (Article 4 de l'Arrêté ministériel du 5 avril 1982 déterminant les exigences auxquelles le dossier psycho-médicosocial des élèves doit répondre).

Les données ne sont **pas transférées dans des pays hors de l'Union Européenne**.

5. Information sur le traitement de données personnelles des Candidats

Les **Personnes Concernées** par le traitement de données personnelles sont les « **Candidats** », soit les personnes nous transmettant leur candidature pour un recrutement en cours par le **Centre**, soit en tant que candidature spontanée.

La finalité du traitement est l'administration des candidatures et la sélection du recrutement du personnel.

L'utilisation de vos données personnelles est basée sur votre consentement que vous choisissiez de nous donner lorsque vous nous communiquez des informations volontairement, sur notre intérêt légitime lorsque nous publions une annonce en vue du recrutement d'un candidat ou sur base de mesures précontractuelles prises à votre demande.

Les **catégories de données personnelles** concernées sont données d'identification, vie personnelle et informations d'ordre financier que vous nous communiquez dans le cadre de votre candidature (CV, lettre de motivation, candidature spontanée, ...).

Les catégories de **destinataires** des données personnelles sont :

- La personne concernée elle-même ;
- Le personnel du **Centre** participant au processus de recrutement.

En aucun cas les données collectées et traitées ne sont transmises à des tiers à des fins commerciales.

Les **sources** des données personnelles sont les Candidats.

Les **données sont conservées** pour toute la durée nécessaire à l'accomplissement du recrutement actif, et jusqu'à 2 ans après réception des candidatures.

Les données ne sont **pas transférées dans des pays hors de l'Union Européenne**.

6. Vos droits en tant que personne concernée

Les Lois sur la protection des données vous accordent des droits (sur la base de certains critères et à certaines conditions), y compris les droits d'accès, de rectification, d'opposition au traitement, ou de portabilité de vos données personnelles.

L'article 18 de l'Arrêté royal du 13 août 1962 organique des centres psycho-médicosociaux prévoit en outre l'interdiction faite aux membres du personnel technique d'un centre psycho-médicosocial de communiquer à quiconque des données et conclusions qui se rapportent aux consultants dans la mesure où l'intéressé lui-même ou les personnes qui exercent la puissance parentale s'y opposent expressément.

Veuillez noter que le droit d'accès est en outre limité par le secret professionnel, ainsi que par le fait que ce droit ne peut être préjudiciable à l'élève ni porter atteinte aux droits et libertés d'autrui.

Pour toute requête d'exercice de vos droits ou si vous avez des questions ou des préoccupations concernant la façon dont nous traitons vos données personnelles, veuillez nous contacter en utilisant

les moyens et coordonnées précisés dans la section « Qui contacter à propos de vos données personnelles » ci-dessous.

Veuillez noter que certaines données personnelles peuvent être exemptées des droits d'accès, de rectification, d'opposition, de suppression, de limitation ou de portabilité conformément aux Lois sur la protection des données personnelles ou d'autres législations : toute réponse négative sera documentée et légalement motivée.

7. Sécurité

Le Centre prendra les mesures techniques, physiques, juridiques et organisationnelles appropriées, qui sont conformes aux Lois sur la protection des données personnelles. Malheureusement, aucune transmission de données au travers d'Internet ni aucun système de conservation de données ne peut être garanti comme étant à 100% sécurisé. Si vous avez des raisons de penser qu'une interaction avec nous n'est plus sécurisé (par exemple si vous estimez que la sécurité de toute donnée personnelle que vous pourriez avoir auprès de nous a été compromise), veuillez-nous en informer immédiatement. Voyez la section « Qui contacter à propos de vos données personnelles » ci-dessous.

Lorsque le Centre fournit des données personnelles à un prestataire de services, le prestataire de services sera sélectionné avec soin et devra utiliser des mesures appropriées pour protéger la confidentialité et la sécurité des données personnelles.

8. Qui contacter à propos de vos données personnelles

Si vous avez des questions à propos de notre utilisation de vos données personnelles vous pouvez nous envoyer un courrier électronique à l'adresse suivante : rgpd@aopl.be, ou écrire à l'AOPL au 3 Rue des Charmes, 680 NEUFCHATEAU.

9. Réclamations

Si vous n'êtes pas satisfaits de notre traitement de vos données personnelles et si vous pensez que nous contacter ne résoudra pas le problème, les Lois sur la protection des données vous donnent le droit de déposer une plainte auprès de l'autorité de contrôle compétente (plus d'informations sur le site web de celle-ci : <https://www.autoriteprotectiondonnees.be/>).

10. Modifications de cette Politique vie privée

Nous examinons régulièrement cette Politique vie privée et nous réservons d'y apporter des modifications à tout moment pour prendre en compte des changements dans nos activités ou de nouvelles exigences légales.

Veuillez vérifier la date de « dernière mise à jour » en haut de cette Politique vie privée pour savoir quand elle a été révisée pour la dernière fois.